


Les nouvelles lignes directrices adoptées par la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP) nous protègent uniquement contre les effets thermiques des ondes [et pas du tout contre les effets biologiques, NdT]

L'ICNIRP a publié récemment un communiqué de presse pour annoncer la publication de ses nouvelles lignes directrices sur l'exposition humaine aux rayonnements non ionisants (100 KHz à 300 GHz) dans la revue Health Physics. Ces lignes directrices concernent la radio, le WiFi et le Bluetooth en plus des téléphones portables et des tours de téléphonie mobile 3G, 4G et 5G.


Selon le président de l'ICNIRP, Eric van Rongen, "Nous savons que certaines parties de la communauté sont préoccupées par la sécurité de la 5G et nous espérons que les lignes directrices mises à jour contribueront à mettre les gens à l'aise".

Cependant, les nouvelles lignes directrices de l'ICNIRP risquent d'avoir l'effet inverse et d'accroître les préoccupations du public concernant la technologie sans fil, car les lignes directrices ont été conçues pour nous protéger uniquement contre les effets thermiques (ou de chauffage) à court terme. Les lignes directrices ne nous protègent pas des effets non thermiques, en particulier de l'exposition à long terme aux radiations sans fil, car l'ICNIRP continue d'écarter les centaines d'études évaluées par des pairs qui ont mis en évidence des effets biologiques et sanitaires de l'exposition à des radiations de faible intensité et de fréquence radio, y compris de nombreuses études sur l'homme et l'animal. La plupart des recherches ont mis en évidence une augmentation de l'incidence du cancer, du stress oxydatif, des lésions de l'ADN et de l'infertilité suite à l'exposition aux radiations du sans-fil.




Scientific basis

- Major reviews and original papers
- Only adverse health effects through
 - nerve stimulation (up to ~10 MHz, limits from 2010 guidelines)
 - heating (from ~100 kHz)
- No evidence for
 - cancer
 - electrohypersensitivity
 - infertility
 - other health effects



REJET total des effets biologiques non lié à l'échauffement du corps !

L'ICNIRP ne prend en compte que les effets thermiques et les stimulations des nerfs jusqu'à 10MHz. Elle nie donc les autres effets comme le cancer, l'électrohypersensibilité ou intolérance aux ondes (EHS), l'infertilité, etc. Elle ne considère comme dangereuse que l'élévation de **plus de 1°C** de la température interne du corps, ou une augmentation de température des tissus **au-delà de 41°C**. Et ceci sur un temps de **6 à 30 minutes** ! Aucun effet à moyen et long terme pris en compte.



Echauffement des tissus : + 5°C !

Adverse health effects identified

- Deep body temperature: increase >1 °C
- Tissue temperature: temperature >41 °C



Basic restrictions

Parameter	Frequency range	Echauffement			Seuil d'effets sur la santé		Travailleurs		Public	
		ΔT	Spatial averaging	Temporal averaging	Health effect level	Reduction factor	Workers	Reduction factor	General public	
Core ΔT	100 kHz-300 GHz	1°C	WBA*	30 min	4 W/kg	10	0.4 W/kg	50	0.08 W/kg	
Local ΔT (Head & Torso)	100 kHz-6 GHz	2°C	10 g	6 min	20 W/kg	2	10 W/kg	10	2 W/kg	
Local ΔT (Limbs)	100 kHz-6 GHz	5°C	10 g	6 min	40 W/kg	2	20 W/kg	10	4 W/kg	
Local ΔT (Head & Torso, Limbs)	>6-300 GHz	5°C	4 cm ² 1 cm ²	6 min 6 min	200 W/m ² 400 W/m ²	2	100 W/m ² 200 W/m ²	10	20 W/m ² 40 W/m ²	

+5°C !
388V/m !
275V/m !
123V/m !

* WBA: whole body average

20W/m2 = 86V/m
 40W/m2 = 123V/m
 100W/m2 = 194V/m
 200W/m2 = 275V/m
 400W/m2 = 388V/m



SOURCE : <https://www.saferemr.com/2018/07/icnirps-exposure-guidelines-for-radio.html>

- [Lignes directrices de l'ICNIRP](#)
- [Communiqué de presse de l'ICNIRP](#)
- [ICNIRP FAQs](#)
- [Différences entre les lignes directrices 2020 et 1998 de l'ICNIRP](#)

1er janvier 2020

Les limites d'exposition aux radiofréquences révisées de l'ICNIRP ne tiendront pas compte des avis de la plupart des scientifiques spécialistes des CEM

Selon Eric van Rongen, président de la Commission internationale pour la protection de la recherche non ionisante (ICNIRP), l'ICNIRP prévoit de publier en août ou septembre ses lignes directrices révisées concernant les limites d'exposition humaine aux champs électromagnétiques (CEM) de radiofréquence (100 kHz - 300 GHz).

Le 17 avril 2019, M. Van Rongen avait fait une présentation sur les lignes directrices révisées à l'Agence nationale des fréquences française (ANFR). Les lignes directrices de l'ICNIRP seront toujours basées uniquement sur les effets thermiques ou de chauffage. La Commission continue d'ignorer les centaines d'études évaluées par des pairs qui ont mis en évidence des effets biologiques et des effets sur la santé dus à l'exposition à des niveaux de rayonnement RF de faible intensité et non thermiques.

M. Van Rongen a fait les déclarations suivantes (voir diapositive 8 de la présentation) :

"Aucune preuve que les CEM RF causent des maladies telles que le cancer. Les résultats des études NTP et Falcioni (animaux, exposition à vie) ne sont pas convaincants (déclaration sur le site web de l'ICNIRP). Aucune preuve que les CEM des radiofréquences nuisent à la santé au-delà des effets qui sont dus aux mécanismes d'interaction établis".

Les 13 commissaires de l'ICNIRP sont en profond désaccord avec plus de 240 scientifiques spécialistes des CEM qui ont signé l'Appel international des scientifiques spécialistes des CEM. Ces scientifiques, qui ont publié plus de 2 000 articles dans des revues professionnelles sur les CEM et la biologie ou la santé, ont déclaré :

"Les différentes agences qui fixent les normes de sécurité n'ont pas réussi à imposer des directives suffisantes pour protéger le grand public, en particulier les enfants qui sont plus vulnérables aux effets des CEM. La Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP) a établi en 1998 les "Directives pour limiter l'exposition aux champs électriques, magnétiques et électromagnétiques variables dans le temps (jusqu'à 300 GHz)". Ces lignes directrices sont acceptées par l'OMS et de nombreux pays dans le monde entier. L'OMS appelle toutes les nations à adopter les lignes directrices de l'ICNIRP afin d'encourager l'harmonisation internationale des normes. En 2009, l'ICNIRP a publié une déclaration dans laquelle elle réaffirmait ses lignes directrices de 1998, car selon elle, la littérature scientifique publiée depuis lors "n'a fourni aucune preuve d'effets néfastes en dessous des restrictions de base et ne nécessite pas une révision immédiate de ses orientations sur la limitation de l'exposition aux champs électromagnétiques à haute fréquence". L'ICNIRP continue à ce jour à faire ces affirmations, en dépit des preuves scientifiques croissantes du contraire. Nous sommes d'avis que, parce que les lignes directrices de l'ICNIRP ne couvrent pas l'exposition à long terme et les effets de faible intensité, elles sont insuffisantes pour protéger la santé publique".

Au cours de la période de consultation publique, environ 120 contributeurs ont fourni à l'ICNIRP plus de 1000 commentaires concernant le projet de lignes directrices.

Combien de contributeurs ont demandé des lignes directrices sur l'exposition aux RF qui protègent les humains et les autres espèces contre les risques sanitaires dus à l'exposition à des niveaux de rayonnement RF de faible intensité ou non thermiques ? L'ICNIRP a-t-elle sérieusement pris en compte la contribution du public lors de la révision des lignes directrices ? L'ICNIRP publiera-t-elle ces commentaires ?

Les diapositives de la présentation de M. van Rongen (marquées "Draft -- Do not Cite or Quote") sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/expacement/workshop-5G/20190417-Workshop-ANFR-ICNIRP-presentation.pdf>

NOTES : Les valeurs recommandées par l'ICNIRP comme maximales sont démentiellement élevées (**388V/m** comme seuil d'effet sur la santé, **275V/m** pour les travailleurs, et **123V/m** pour le public) en comparaison des valeurs recommandées par le Conseil de l'Europe dans sa Résolution n°1815 : **0.2V/m**, et plus encore en prenant en considération les recommandations de Bioinitiative 2012 et l'Académie Européenne de Médecine Environnementale (EUROPAEM) : **0.04V/m**.

De plus, **les valeurs limite d'échauffement ont été augmentées** par rapport à l'ancienne version de la norme, à savoir que dès maintenant **on tolérera jusqu'à 5°C d'augmentation de température des tissus (peau, cornée de l'œil...)**. Ceci est visiblement prévu pour le passage à la 5G millimétrique, qui provoquera un échauffement important à la surface du corps. On voit bien ici que la préoccupation de base de l'ICNIRP est de faciliter le déploiement des technologies comme la 5G plutôt que de considérer comme prioritaire la santé de la population qui sera exposée.

Il est important de prendre en compte que l'ICNIRP n'est pas un organisme semblable à l'OMS ou tout autre organisme inter-étatique, mais un rassemblement de personnes ayant pour la plupart des accointances avérées avec l'industrie des télécommunications. Leur avis est donc entaché de partialité, et le fait qu'ils ne tiennent aucun compte des avis de plus de 200 scientifiques internationaux en est la preuve.

La récente lettre du Pr. Hardell au Conseil Fédéral concernant Martin Röösli, lettre contresignée par 22 autres scientifiques, met clairement en cause cette problématique.

Malheureusement l'OMS prend jusqu'ici à la lettre les recommandations de l'ICNIRP pour établir ses standards internationaux, mettant ainsi en danger les populations. Fort heureusement, jusqu'à présent les valeurs d'irradiation réelles sont très en-dessous des recommandations de l'ICNIRP, mais cela pourrait drastiquement changer avec l'avènement de la 5G. Ceci d'autant plus que la méthode de mesure pour les antennes dites « adaptatives » autorise des dépassements qui peuvent être énormes en termes de valeur instantanée d'irradiation, par des moyennes temporelles sur 24h et des moyennes spatiales des émissions.

Posts connexes :

"Téléphones cellulaires, antennes et sécurité des CEM" (présentation de l'université de Berkeley / vidéo et diapositives, février 2019) : ["Cell Phones, Cell Towers, and Wireless Safety"](#)

Appel international pour les scientifiques des CEM : [International EMF Scientist Appeal](#)

Étude du NTP sur le rayonnement des téléphones portables (rapports finaux) : [NTP Cell Phone Radiation Study: Final Reports](#)

NTP : pas la première étude gouvernementale à découvrir que les radiations sans fil peuvent causer le cancer chez les rats de laboratoire : [NTP: Not the First Govt. Study to Find Wireless Radiation Can Cause Cancer in Lab Rats](#)

L'étude de l'Institut Ramazzini sur le rayonnement des téléphones portables reproduit l'étude du NTP : [Ramazzini Institute Cell Phone Radiation Study Replicates NTP Study](#)

Communications mobiles et santé publique : [Mobile Communications and Public Health](#)

PowerWatch : 1670 articles scientifiques sur les CEM (1979 - 2018) : [PowerWatch: 1,670 Scientific Papers on EMF \(1979 - 2018\)](#)

Effets de l'exposition aux champs électromagnétiques : 1027 études : [Effects of Exposure to Electromagnetic Fields: 1,027 Studies](#)